

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché	Communauté de communes de Petite Camargue
Numéro de marché	2022T30090
Objet du marché	Marché de travaux de réparation du Pont des Gouzilles
Procédure de passation	Marché à procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique
Lieu d'exécution	Beauvoisin
Durée marché	L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux : <ul style="list-style-type: none"> • Un OS pour la phase de préparation sera adressé au titulaire ; • Un OS de démarrage des travaux sera effectué après la phase de préparation. Le délai d'exécution est de 6 mois, y compris phase de préparation fixée à 2 mois. Le candidat peut proposer dans l'acte d'engagement un délai global d'exécution inférieur à 6 mois.
Nombre et consistance des lots	Sans objet
Critères de jugement des offres	Prix des prestations : 40 % Valeur technique : 50 % Délai d'exécution et phasage : 10 %
Date limite de remise des offres	Mercredi 02/11/2022 - 11h30
Lieu ou retirer le dossier de consultation et renseignements	Le dossier est uniquement téléchargeable sur le site : https://webmarche.adullact.org
Justificatifs à produire	Pièces de la candidature : <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; • Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; • Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration des effectifs moyens annuels du personnel et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ; • formulaires DC1 (lettre de candidature) ; • formulaire DC2 (déclaration du candidat). <p>Pièces de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes ; • Le détail quantitatif estimatif (DQE) • Le bordereau des prix unitaires ainsi que le sous-détail des prix ; • Un mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat ; • Le sous-détail des prix unitaires suivants : 0.1, 0.3, 1.4, 1.5, 1.15, 1.21 (art.10.3 CCAG Travaux) ; • Le calendrier détaillé de l'exécution.
Renseignements d'ordre administratif et /ou technique	<p>Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://webmarche.adullact.org</p> <p>Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.</p> <p>Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.</p>
Adresse où les offres doivent être remises	<p>Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org</p>
Délai de validité des offres	<p>Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.</p>

Mode de transmission retenue	Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://webmarche.adullact.org
Date d'envoi de l'avis à la publication	Vendredi 30/09/2022
Instance chargée des procédures de recours Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES 16 avenue Feuchères 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE <ul style="list-style-type: none"> • e-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr • Tél. : 04.66.27.37.00 • Fax : 04.66.36.27.86 • URL : http://www.ta-nimes.juradm.fr